



Oraison Conduite

Siret : 848 504 841 000 18

Mail : oraisonconduite@orange.fr

Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57

Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10

Code NAF : 8553 Z

Procédé d'évaluation de l'école de conduite

A l'entrée :

Le ministère des transports et de l'aménagement du territoire (de qui dépendent toutes les structures auto-écoles) impose qu'avant la signature du contrat une évaluation de départ soit effectuée.

Cette évaluation de départ a pour but d'évaluer le nombre d'heures approximatives que l'élève effectuera afin d'atteindre le niveau pour être présenté à l'examen du permis de conduire. Cette évaluation de départ tient compte de différents facteurs tels que :

1/ Concentration

2/ La coordination motrice

3/ Inhibition

5/ Estimation

6/ Largeur du champ de vision

7/ Adaptation

8/ Attention partagée

9/ Prévention des risques

10/ Obéissance aux règles

11/ Balayage visuel

12/ Temps de réaction

Nous procédons à cette évaluation sur un ordinateur portable. La méthode détaillée est à disposition au bureau.

Examen théorique général

Lors des sessions de code en salle, les apprenants sont munis d'un boîtier électronique, ce qui permet un suivi pédagogique par la courbe de progression pour l'apprenant ainsi que pour l'enseignant ou encore les tiers financeurs.

A la sortie : Phase pratique

Il y aura en premier lieu les évaluations de synthèses des compétences puis un examen blanc du permis de conduire.

Oraison conduite
27 avenue Abdon Martin
04700 Oraison



Oraison Conduite

Siret : 848 504 841 000 18

Mail : oraisonconduite@orange.fr

Téléphone : 04.92.76.48.83/ 06.70.16.31.57

Agrément préfectoral n° : E 19004 000 10

Code NAF : 8553 Z

1) Evaluation de synthèse des compétences 1 et 2 :

- Compétence 1 déclinée en 9 sous compétences : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 déclinée en 7 sous compétences : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

2) Evaluation de synthèse des compétences 3 et 4 :

- Compétence 3 déclinée en 9 sous compétences : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Compétence 4 déclinée en 7 sous compétences: pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

3) Examen blanc du permis de conduire

- Mise en situation d'examen
- Validation ou non amenant à la présentation du candidat au permis de conduire

4) Présentation du candidat à l'examen du permis de conduire

- Obtention ou non de l'examen du permis de conduire